

SAEM Val de Seine Aménagement  
738, rue Yves Kermen  
F-92100 Boulogne-Billancourt

T +33 (0)1 46 08 83 83  
F +33 (0)1 46 08 83 99  
saem@saem-valdeseine.fr



Val de Seine Aménagement

## **SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DE PROGRAMMATION DES ASSOCIATIONS ATRIS ET AMETIS SUR LES LIEUX DE MÉMOIRE DES ANCIENNES USINES RENAULT À BOULOGNE-BILLANCOURT**

15 NOVEMBRE 2005

## 1- ETAT DES LIEUX DE LA MÉMOIRE DES ANCIENNES USINES RENAULT

A ce stade de la réflexion sur la mémoire des anciennes usines Renault, et en préambule au recueil des propositions des associations, il est utile de rappeler les premières décisions prise par la Ville Boulogne Billancourt et la SAEM Val de Seine Aménagement :

- La Ville de Boulogne-Billancourt a souhaité instituer une protection et un régime adapté à la conservation des traces des anciennes usines Renault. Dans cette perspective, elle a inscrit l'ensemble des éléments architecturaux à conserver dans son nouveau document d'urbanisme (PLU).  
Dans le prolongement de ces mesures de protection, la Ville de Boulogne Billancourt et la SAEM Val de Seine Aménagement s'interrogent actuellement sur le devenir de l'ensemble de la façade de l'artillerie, et sur son intégration dans l'aménagement des terrains. Cette façade fera l'objet d'une étude particulière.
- Par ailleurs, la Ville et la SAEM ont décidé de restituer, dans le projet d'aménagement de la ZAC Seguin Rives de Seine, l'esquisse du mur Laprade entourant l'Île Seguin, devenue un symbole patrimonial.

### 1-1 Rappel des mesures prises par la Ville de Boulogne-Billancourt dans le cadre de son document d'urbanisme

Le PLU<sup>1</sup> de la ville de Boulogne approuvé par le Conseil Municipal du 8 avril 2004 expose la nécessité de sauvegarder certaines traces du passé :

**Le rapport de présentation** énonce que les travaux de l'Atlas Patrimonial ont permis d'identifier des bâtiments de l'histoire industrielle des terrains Renault, qu'il est nécessaire de protéger et de mettre en valeur<sup>2</sup>.

**Le projet d'aménagement et de développement durable**<sup>3</sup> met l'accent sur la conservation de la mémoire des lieux historiques comme suit :

*« (...) le patrimoine des anciennes usines Renault et de l'Île Seguin doit être conservé pour maintenir la mémoire de ces lieux historiques. En conséquence, divers bâtiments ou superstructures des terrains Renault sont protégés : le bâtiment de la Direction générale appelé le bâtiment X, la cabane de Louis Renault, les Grilles du coq, le fronton de la pointe amont de l'Île Seguin, la façade du bâtiment de l'artillerie ainsi que les ponts Daydé. Le « 57 métal », dernier édifice construit par Renault constitue également un lieu de mémoire à conserver. »*

A ce titre, le règlement et les documents graphiques du PLU instaurent deux régimes de protection :

- **Les « bâtiment de référence**», qui désignent les bâtiments marquant le paysage de la Ville et témoignant de multiples aspects de son développement, tant dans le domaine

---

1 Le PLU se compose notamment d'un rapport de présentation, d'un projet d'aménagement et de développement durable, d'un règlement, et de documents graphiques.

2 Protection instituée par l'article L. 123-1-7° du Code de l'urbanisme.

3 Pièce du PLU approuvé le 8 avril 2004

de l'architecture et des techniques de construction que dans le domaine industriel, économique et social. Ces bâtiments sont soumis à des règles particulières.

Sont classés comme bâtiments de référence dans les documents graphiques :

- le bâtiment X
- le pont Daydé
- la porte Jules Guesde
- la grille dite du « jardin du coq » et l'Atelier de Louis Renault

➤ **Les bâtiments « à caractère patrimonial »** qui désignent des édifices réunissant plusieurs caractéristiques les distinguant de leur environnement : la qualité de leur construction, l'élégance de leur volumétrie, l'habileté de la mise en œuvre, la richesse des matériaux. Ces bâtiments sont également soumis à des règles particulières.

Sont classés comme bâtiments « à caractère patrimonial » dans les documents graphiques:

- le fronton de la pointe amont de l'Île Seguin
- le portail d'entrée de l'Île Seguin
- le portail/fronton de la façade de l'Artillerie

## 1-2 Rappel des orientations retenues par la Ville de Boulogne Billancourt et la SAEM concernant l'Île Seguin

Préalablement à la création de la ZAC Seguin Rives de Seine, a été commandée par le Syndicat Mixte du Val de Seine une étude de faisabilité<sup>4</sup> sur l'Île Seguin. Cette étude réalisée par G3A Mission Val de Seine, François Grether et François Barré a souligné l'importance de préserver la mémoire de ce lieu unique, son image publique et sa forme ancrée dans le paysage. Les urbanistes ont en conséquence proposé d'en conserver la trace en prolongeant et réinterprétant la forme générale de l'Île.

Dans cette optique, le projet d'aménagement de l'Île retenu prévoit la conservation du socle existant et la construction d'une « façade enveloppe » suggérant la continuité de la silhouette et fédérant les futurs aménagements et réalisations sur l'Île.

## 2- PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS DES ASSOCIATIONS ATRIS ET AMETIS

Deux associations particulièrement actives sur le sujet de la restitution de la mémoire du passé industriel et social de l'Île Seguin, ont présenté lors des réunions de la Commission de concertation des propositions de réflexion tendant à la création de lieux de mémoire.

Ces deux associations ATRIS et AMETIS, sont constituées d'anciens membres du personnel de l'entreprise Renault.

ATRIS est surtout attachée à promouvoir un projet permettant de recueillir et de faire vivre la mémoire ouvrière et sociale de Renault-Billancourt auprès d'un large public et en particulier des jeunes générations.

---

<sup>4</sup> G3A Mission Val de Seine, François Grether/Desvigne-François Barré-Egis ville – nov 2001

AMETIS souhaite s'attacher à l'image active de RENAULT, entreprise toujours à la pointe des nouvelles technologies quelle que soit l'époque considérée. Ainsi AMETIS entend montrer le dynamisme de l'entreprise et son caractère constamment innovant. Elle préconise donc un projet sur la mémoire qui traduise la continuité d'une entreprise en s'adressant à tous les publics en particulier la jeunesse.

## **2-1 Présentation des objectifs de l'association ATRIS autour de l'idée d'un lieu de mémoire humaine.**

Dans l'esprit exprimé ci-dessus ATRIS souhaite tendre vers les objectifs ci –après :

- *« Accueil des archives existantes de RENAULT, de la Société d'histoire du Groupe RENAULT*
- *Recherche de tous les éléments de la mémoire, orales, écrites, matérielles d'objets, documents etc....en vue d'une centralisation et d'une classification d'archives*
- *Classement, archivages avec moyens de protection, de préservation, et de duplication ;*
- *Mise en valeur et présentation interactive de cette mémoire avec les technologies modernes*
- *Organisations d'expositions, de projection, forum, théâtre, musique etc...., en rapport avec ces mémoires (ex Loisirs et Cultures) permettant leur mise en valeur ;*
- *Présentation contextuelle d'objets, de documents, de pièces auto, d'outils, etc..*
- *Transmission interactive, didactique, pédagogique en direction des scolaires et des jeunes*
- *Création d'un centre de documentation, une base de données simple d'utilisation à plusieurs entrées ;*
- *Constitution d'une bibliothèque, d'une médiathèque,*
- *Consultation des données par tous : chercheurs, étudiants, curieux, et générations futures*
- *Organisation de séminaires, colloques, forum, temps forts, tables rondes...*
- *Création d'un comptoir d'achat de publications diverses : livres, K7,CD, cartes postales etc.... ».*

## 2-2 Présentation des objectifs de l'association AMETIS autour de l'idée de la mémoire d'une entreprise en mouvement

Ayant rappelée que l'entreprise Renault est une entreprise très sensible aux expressions de communications qui la touchent, AMETIS préconise que le traitement de la mémoire soit maîtrisé par l'entreprise elle-même.

Dans cet esprit, AMETIS souhaite que le projet sur la mémoire réponde aux objectifs suivants :

Il s'agira de :

- « rappeler ce qu'a pu être l'architecture des ateliers autrefois implantés sur l'île ou le Trapèze, lieux de naissance puis de déploiement de Renault depuis sa création en 1898 et tout au long du 20<sup>ème</sup> siècle.
- Rappeler ce qu'a été ce déploiement dans ses dimensions industrielles (produit et process)
- Rappeler ce qu'a été ce déploiement dans ses dimensions sociales
- Souligner la continuité de l'Histoire de l'entreprise dont les nouvelles pages sont en train de s'écrire et s'écriront dans les années à venir
- Montrer que le vecteur de continuité est avant tout le produit automobile, dans toutes ses caractéristiques. »

Partant AMETIS a retenu 2 lieux majeurs :

- le Bâtiment X, siège historique de Renault qui en raison de son passé doit rester propriété de l'entreprise, selon l'association, mais qui pourrait héberger la société d'histoire de Renault avec son Expo Musée et être ouvert au public.
- L'Esplanade de l'île Seguin, en tant que :
  - Lieu d'intense activité logistique
  - Passage obligé du personnel qui rentrait dans l'île ou en sortait
  - Lieu privilégié d'expression syndicale
  - Demain, lieu d'animation sur l'île au débouché proche de la station du futur tramway.

Selon AMETIS, l'Esplanade devrait retrouver une configuration architecturale rappelant les structures métalliques des bâtiments du passé. Elle ajoute que la station de tramway devra bénéficier d'un traitement qui rappellera le passé, évoquera le présent et projettera l'avenir de l'entreprise.

### 3- SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DES ASSOCIATIONS ATRIS ET AMETIS

Un certain nombre d'intentions communes pour la matérialisation de la mémoire des anciennes usines Renault ressort des propositions des associations ATRIS et AMETIS et des débats qui ont eu lieu lors des deux réunions du groupe de travail sur la mémoire du 5 avril et du 24 mai 2005. Les grandes lignes sont présentées ci-après et pourront servir de cadre de référence aux travaux de pré programmation et de pré faisabilité nécessaires.

#### 3-1 Vers des objectifs communs

- Matérialisation de la **mémoire physique**<sup>5</sup> des anciennes usines Renault à travers :
  - ✓ La création de lieux d'expositions (recours aux archives et à la médiathèque du groupe Renault),
  - ✓ l'aménagement des espaces extérieurs, par exemple des parcours...
  - ✓ la reconstitution partielle ou mise en perspective d'éléments physiques comme les fermes...
- Recherche, préservation et présentation des éléments de la **mémoire humaine/sociale** à travers des supports modernisés, le recueil et la centralisation des archives (intervention de la société d'histoire de Renault), l'organisation de colloques, des expositions...
- Présentation de l'entreprise Renault présente et à venir sous réserve de son accord ;
- Transmission de la mémoire à tout public, dont les gens de passage, et tout particulièrement aux jeunes, à travers une démarche interactive, visuelle, et pédagogique (soin à apporter à la communication du projet).

#### 3-2 Vers des éléments de programmation communs

##### ***Les 1ers éléments de programmation***

- Centre de ressources/Médiathèque (recueil et traitement des archives et fonds documentaires, consultation de bases de données...)
- Espace d'exposition et de projections
- Espaces de rencontre (séminaires, colloques...)
- Comptoir d'achat des publications divers

Ces premiers éléments de programmation pourraient être, soit exercés dans des institutions existantes, soit répartis dans les lieux de mémoire suivants :

- le bâtiment X, restant propriété de Renault, pourrait être en tout ou partie ouvert au public et aménagé afin de recevoir le musée et les archives de la société d'histoire du groupe Renault.

---

<sup>5</sup> La mémoire physique doit être entendu comme la présentation des anciens lieux de production (usines, urbanisation des terrains...), et des produits industriels.

- L'esplanade de l'Île Seguin, ancien et futur lieu de circulation (station du tramway), pourrait être aménagé par exemple en reconstituant certains éléments de structure des anciens ateliers, en installant une signalétique et des supports d'information dans la future station de tramway...
- Médiathèque et/ou centre de ressource à proximité de l'esplanade
- Utilisation éventuelle du square com pour des manifestations exceptionnelles
- Parcours industriels dans la ville et sur l'Île Seguin (façade enveloppe ?)

**Ces premiers éléments de programmation soulèvent un certain nombre d'interrogations comme le dimensionnement, la maîtrise d'ouvrage ainsi que le financement des futurs espaces..., auxquelles il s'agira ultérieurement de répondre.**